

Les bibliothèques de la Ville de Paris lancent un service gratuit de prêt de livres numériques

Afin de répondre à l'évolution des pratiques culturelles des Parisiens et s'adresser à un public plus nombreux, le réseau de bibliothèques de la Ville de Paris développe une offre large de lecture publique numérique.

« Pour la première fois en France, un important réseau de bibliothèques propose un service de prêt de livres numériques à grande échelle. C'est une grande réussite pour Paris et un bénéfice réel pour les Parisiens de tous âges à qui nous proposons un service nouveau, complémentaire du prêt de livres physiques », se réjouit Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris.

Avec leurs 300.000 inscrits et leurs 13,27 millions de prêts par an, les 74 bibliothèques de la Ville de Paris complètent désormais leur catalogue par un large choix de livres numériques, consultables notamment sur une plateforme dédiée. 2.250 livres électroniques composent cette bibliothèque numérique. Début 2016, elle sera enrichie de 4.000 livres complémentaires.

Le prêt de livre numérique est réservé à l'ensemble des lecteurs majeurs inscrits dans les bibliothèques de prêt de la Ville de Paris. Les prêts durent jusqu'à 3 semaines, comme pour les livres papiers et les liseuses (6 semaines pendant les vacances). Chaque usager peut emprunter 2 ouvrages simultanément et 3 par mois maximum. Des liseuses peuvent être prêtées aux usagers dans l'ensemble des bibliothèques de la Ville. Des tablettes pour la littérature électronique enfantine sont également mises à disposition.

Contact presse : Barbara Atlan / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr